



23 AU 28 MAI 2022

ENGAGÉS

POUR
LES

FAMILLES

Semaine québécoise des familles



VILLE DE
MATAGAM

LUNDI 23 MAI



SWIMMING PARTY

Organisé par le Comité de la famille

Piscine à 18 h 30

Des prix de participation seront remis.

LUNDI 23 MAI
et MARDI 24 MAI



JOURNÉES BON DÉBARRAS

Organisé par Vitalité Matagami

Entre 9 h et 17 h

Vitalité Matagami invite les résidents de Matagami à mettre leurs objets non voulus, mais encore utilisables au bout de leur terrain avec une affiche « À donner ». Une belle occasion de faire place nette chez soi tout en donnant au suivant.

Les articles qui n'auront pas été donnés à la fin des deux journées devront être retirés le mardi soir 17 h.

Aucune vente ne sera permise durant ces deux journées.

MARDI 24 MAI



SÉANCE DE YOGA FAMILIALE ET DÉVOILEMENT DU NOUVEAU LOGO

Organisée par le Centre Unissons la famille

Centre-ville à 18 h 15

Venez participer à une séance de yoga familiale en compagnie de Marie-Ève Gamache.

Le Centre en profitera pour procéder au dévoilement de son nouveau logo et des articles promotionnels seront distribués.

• En cas de pluie, l'activité sera déplacée à la salle multidisciplinaire du centre civique.

MERCREDI 25 MAI



RALLYE SORS DE L'ORDINAIRE!

Organisé par le Groupe Neurones

Centre Unissons la famille à 15 h

La campagne « Sors de l'ORDINAIRE! » a pour but de sensibiliser à la cyberdépendance et promouvoir les saines habitudes de vie.

Venez en grand nombre participer à la première édition du rallye « Sors de l'ORDINAIRE! »



HEURE DU CONTE LE CONTE DU COMTE QUI NE SAVAIT PAS CONTER.

Organisé par le Comité de la famille

Spectacle jeunesse de Mélanie Nadeau

Salle multidisciplinaire du centre civique à 18 h 30

La soirée débutera en beauté par la remise de la contribution municipale offerte aux enfants inscrits à la maternelle 5 ans pour l'année scolaire 2022-2023 et se poursuivra avec l'Empereur qui nous racontera l'histoire du Comte Dellatonté qui, au grand malheur de son entourage, ne sait pas compter!



ENGAGÉS POUR LES FAMILLES

JEUDI 26 MAI



RANDONNÉE À VÉLO

Organisée par le Centre de santé Isle-Dieu

Départ du parc La butte enchantée à 18 h 30

Cette année, la randonnée en vélo débutera au parc La butte enchantée et consistera en une boucle de 5 km. Alors décorez vos vélos et/ou portez votre plus beau costume et venez-vous amuser en famille. Des prix de participation seront remis.

N'oubliez pas votre casque, pour rouler en toute sécurité!

• En cas de pluie, l'activité sera annulée.

TOUTE LA SEMAINE - du 24 au 27 mai

CONGÉ DE LEÇONS !

Organisé par l'école Galinée

Pour cette semaine spéciale, nous invitons les familles à célébrer l'événement en se donnant un temps familial et à pratiquer une activité de rapprochement qu'elles choisiront elle-mêmes.



VENDREDI 27 MAI

SPECTACLE « MAZETTE! »

Organisé par le Comité de la famille

Salle multidisciplinaire du centre civique à 18 h 30

La conteuse Céline Lafontaine nous invite dans son jardin pour une série de contes à déguster en famille en lien avec la nature et le jardinage. Mazette! est un spectacle qui invite à s'approprier notre imaginaire collectif et à le rendre vivant.



SAMEDI 28 MAI

JOURNÉE D'ACTIVITÉS

Organisée par le Comité de la famille

Centre-ville de 10 h à 15 h

Au programme toute la journée :

- Jeux gonflables
- Jeux de carnaval
- Maquillage
- Animation de rue par le Cirque Collini
- Burinage de vélo et trotinette, conduite de véhicule hors-route et information sur la fraude avec la Sûreté du Québec

À compter de 11 h PIQUE-NIQUER AU CENTRE-VILLE

Apportez votre lunch ainsi que votre nappe à carreaux et nous pourrions créer la plus grande courte-pointe du Québec! Si vous n'avez pas de nappe, Vitalité Matagami pourra vous en prêter une.

Entre 10 h et 12 h et 13 h à 14 h PORTRAIT DE VOTRE FAMILLE avec Josianne Carrier

Venez profiter gratuitement des services d'une photographe professionnelle d'ici, Josianne Carrier, pour prendre une magnifique photo de famille.

À 14 h 45 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Assistez en famille aux tirages du forfait « Vacances-Famille » et du passeport « VIP Loisirs ».

À compter de 17 h SOUPER SPAGHETTI de la Maison des jeunes

Venez déguster un bon spaghetti au local des 50 en compagnie de votre adolescent et vous pourrez découvrir les services offerts par la Maison des jeunes.

* Vous devez vous inscrire auprès de la Maison des jeunes.

CRITÈRES ET EXPLICATIONS

Afin d'être admissible aux tirages du forfait « Vacances-famille » et du passeport « VIP Loisirs », il est obligatoire de participer en famille, soit UN PARENT ou GRAND-PARENT ET UN ENFANT (minimum) aux activités suivantes:

- Swimming party
- Yoga en famille
- Heure du conte
- Randonnée à vélo
- Spectacle Mazette
- Pique-nique familial
- Cérémonie de clôture

Pour chaque participation à une activité, la famille se verra remettre un COUPON DE PARTICIPATION qu'elle devra déposer dans la boîte appropriée. Lors de la cérémonie de clôture, nous ferons le tirage des deux coupons qui détermineront les FAMILLES GAGNANTES. Il est à noter que pour être déclarée FAMILLE GAGNANTE, la famille doit être présente lors du tirage. Si la famille gagnante n'est pas présente, nous recommencerons le tirage. Toujours UN PARENT ou GRAND-PARENT ET UN ENFANT pour mériter le prix. Une même famille ne peut gagner les deux grands prix. Si la situation se présente, nous effectuerons un nouveau tirage.

Le forfait « VACANCES-FAMILLE » comprend :

- 2 jours, 3 nuitées ainsi que et 3 déjeuners complets à l'Hôtel Castel;
- Forfait ZOO/AMAZOO - 2 jours d'activités au Zoo/Amazoo de Granby;
- Contribution de 150 \$ aux frais d'essence.

Le passeport « VIP Loisirs » comprend :

- 1 abonnement familial à la bibliothèque et à la piscine pour l'année 2023;
- Billets (2 parents et 2 enfants) pour tous les spectacles du Service des loisirs (septembre 2022 à mai 2023);
- Inscriptions gratuites (2 parents et 2 enfants) pour tous les cours du Service des loisirs (septembre 2022 à mai 2023).

La famille gagnante devra respecter les dates et heures des périodes d'inscription ainsi que la limite de participants dans les cours de son choix. La famille gagnante devra confirmer sa présence aux spectacles auprès du Service des loisirs au cours de la semaine de la mise en vente des billets.

